

En Partenariat pour la Sécurité chimique mondiale

FORUM III
Troisième session
du
Forum intergouvernemental sur la Sécurité
chimique

Salvador da Bahia (Brésil)
15 – 20 octobre 2000

Rapport final

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DE BAHIA SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Recommandations et mesures décidées à Forum III

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Cérémonie d'ouverture et remise du Prix du Forum

Analyse de la situation par le Président

Table ronde : *En Partenariat pour la Sécurité chimique mondiale*

Questions d'organisation pour Forum III

Questions administratives de l'IFCS

Priorités d'action après 2000

Prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux

Echanges d'informations

- Obstacles aux échanges d'informations pour la gestion rationnelle des produits chimiques

- Echanges d'informations pour la prise de décision en matière de production chimique

Inventaires des émissions

Sensibilisation

Réseau de renforcement des capacités

Déclaration de Bahia sur la sécurité chimique

Séance d'information :

- Harmonisation mondiale des systèmes de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Election du Bureau de l'IFCS et des membres du Comité permanent du Forum

Prochaines réunions du Forum

Clôture de Forum III

ANNEXES

1. Mandat de l'IFCS
2. Rôle du Président
3. Rôles et responsabilités des vice-présidents dans les régions
4. Lignes directrices pour les points focaux nationaux
5. Mandat du Comité permanent du Forum
6. Priorités d'action au-delà de l'an 2000
7. Plan d'action pour les IETMP/inventaires des émissions
8. Liste des documents
9. Liste des acronymes
10. Rapport des réunions du groupe régional Afrique
11. Rapport des réunions du groupe régional Asie et Pacifique
12. Rapport des réunions du groupe régional Europe centrale et orientale
13. Rapport des réunions du groupe régional Amérique latine et Caraïbes
14. Rapport des réunions du groupe régional Europe occidentale et autres groupes
15. Election du Bureau de l'IFCS et des membres du Comité permanent du Forum
16. Liste des participants

DÉCLARATION DE BAHIA SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

I. Nous, partenaires du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS), réunis à Salvador, Bahia (Brésil) du 15 au 20 octobre 2000 pour la troisième session, et représentants de gouvernements, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales associés à l'industrie, aux groupes d'intérêt public, à la science et aux intérêts des travailleurs :

Réaffirmons notre volonté de mettre en pratique la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, notamment les principes de développement durable, de renforcement des capacités, d'accès à l'information et de précaution ;

Réitérons notre détermination à appliquer les dispositions du *Chapitre 19 du programme Action 21*, compte tenu des enjeux en matière de sécurité chimique énoncés à Rio en 1992;

Prenons note des progrès réalisés depuis la création du Forum en 1994 ;

Soulignons le rôle essentiel d'une gestion rationnelle des produits chimiques pour le développement durable et la protection de la santé et de l'environnement ;

Reconnaissons la responsabilité de tous les secteurs, qui doivent oeuvrer ensemble à notre dessein commun pour une gestion sans risque des produits chimiques ;

Notons que les pays qui veulent parvenir à la sécurité chimique ont des besoins divers ;

Reconnaissons qu'il est important d'assurer une aide technique et financière et un transfert de technologie aux pays en développement et aux pays dont l'économie est en transition, afin de mener à bien les activités prioritaires du Forum au-delà de l'an 2000 ;

Constatons que nos connaissances sur les effets de l'exposition aux produits chimiques restent très incomplètes, que la recherche doit se poursuivre et que la vigilance reste nécessaire, que de nouveaux enjeux exigeront de nouvelles réponses, que la coopération et le partenariat sont indispensables pour l'élaboration de politiques et d'infrastructures appropriées pour la gestion des produits chimiques dans tous les pays et, enfin, qu'un public bien informé est un atout essentiel pour l'action à mener.

II. Nous appelons par conséquent les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales d'intérêt public, les syndicats, les organisations scientifiques, les organisations internationales et le grand public à s'engager à nos côtés dans les efforts concertés pour mettre en oeuvre les activités prioritaires que nous nous sommes fixé pour but d'examiner lors du Forum IV et Forum V et au-delà :

1. Encourager la coopération internationale pour la gestion des produits chimiques, la prévention de la pollution, l'instauration d'une agriculture durable et l'adoption de procédés, matériaux et produits moins polluants ;

2. Développer le flux d'information sur la sécurité d'utilisation des produits chimiques, sur les risques que peuvent comporter leur fabrication, leur libération dans l'environnement et leur élimination et, enfin, sur les moyens d'atténuer ou d'éviter les risques ;

3. Veiller à ce que tous les pays disposent des moyens de gérer rationnellement les produits chimiques, notamment par le biais d'une politique, d'une législation et d'infrastructures nationales coordonnées ;

4. Ratifier et appliquer les conventions et accords sur les produits chimiques et assurer dans la pratique une coordination efficace entre toutes les organisations et activités ayant trait à la sécurité chimique ;

5. Canaliser les ressources pour remédier aux problèmes de sécurité chimique dont l'ampleur justifie une riposte et une action internationales concertées, par exemple le commerce illégal de produits toxiques dangereux ;
6. Améliorer l'accès à l'information et aux connaissances et développer les compétences en matière de sécurité chimique, compte tenu du fait que la collectivité a le droit d'être informée de ce qu'implique la présence de produits chimiques dans l'environnement et de participer réellement à la prise des décisions qui la concernent en matière de sécurité chimique.

III. Tout en notant avec satisfaction qu'un travail important a été accompli, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les intentions exprimées dans le *Chapitre 19*, car :

1. De nombreux pays ont encore des difficultés à créer les infrastructures indispensables à la sécurité chimique, notamment instituer des mécanismes nationaux de coordination, établir des profils nationaux et mettre en oeuvre des plans d'action nationaux ;
2. Dans une grande partie du monde, les normes de sécurité chimique sont bien en deça de ce qu'elles devraient être pour protéger réellement la santé et l'environnement ;
3. Il n'a pas été mobilisé suffisamment de ressources internationales et les ressources locales sont insuffisantes pour bien gérer et éliminer les multiples stocks de pesticides et produits chimiques dangereux périmés que l'on trouve encore à travers le monde ;
4. Les évaluations internationales de produits chimiques n'ont pas atteint les objectifs fixés lors du Forum I en 1994.

IV. Afin d'accélérer les progrès réalisés jusqu'à présent et d'atteindre les objectifs fixés dans un certain nombre d'instances ainsi qu'à Salvador de Bahia lors du Forum III, nous, participants, nous engageons à :

1. Travailler ensemble à titre de partenaires dans cette entreprise commune, en tenant compte du rôle précieux que chacun peut apporter à la réalisation des objectifs ;
2. Donner davantage d'importance à la coopération et à la coordination à tous les niveaux, en cherchant à établir des synergies par la mise en commun des préoccupations et des données d'expérience et par un regroupement des ressources ;
3. Trouver des solutions novatrices aux problèmes de sécurité chimique et les mettre en oeuvre activement ;
4. Chercher des moyens d'assurer des flux de ressources plus importants et plus stables afin de pouvoir travailler sur les priorités les plus urgentes et les objectifs fixés à Forum III ;
5. Promouvoir l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais des traités et accords internationaux sur la sécurité chimique qui sont en cours de négociation ou ne sont pas encore en vigueur.

V. Pour pouvoir concentrer les énergies et les ressources et mesurer les progrès réalisés, nous nous engageons, le cas échéant avec l'appui de pays donateurs et d'organisations internationales, à atteindre un certain nombre d'objectifs que nous examinerons lors du Forum IV et Forum V et qui sont énoncés dans le document du Forum III *Priorités d'action au-delà de l'an 2000*. Pour information, les principaux objectifs sont résumés ci-après :

D'ici 2001 :

- La Convention sur les polluants organiques persistants (POPs) aura été adoptée.

D'ici 2002 :

- Par une démarche associant de multiples acteurs, la plupart des pays auront établi un profil national sur la gestion des produits chimiques, assuré au niveau national la coordination des activités pour la gestion rationnelle des produits chimiques et nommé un coordonnateur national pour l'IFCS.
- Au moins 70 pays auront mis en place un système de prévention des accidents industriels majeurs ainsi qu'un système de préparation et de riposte aux situations d'urgence.
- Des centres antipoisons auront été créés dans au moins 30 pays et renforcés dans au moins 70 autres.

Lors du Forum IV en 2003 :

- La Convention de Rotterdam sera entrée en vigueur.
- Le système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) aura été adopté.
- Un bon réseau d'échange d'information sur le développement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques aura été institué.
- Les participants au Forum examineront les recommandations concernant la prévention du commerce illégal des produits toxiques dangereux, et les pays auront élaboré leur stratégie nationale.
- Un rapport aura été établi sur le problème des pesticides extrêmement toxiques et des formulations de pesticides très dangereuses, et des recommandations auront été formulées sur les possibilités de gestion rationnelle.
- Tous les pays auront fait rapport sur les initiatives qu'ils ont prises en matière de réduction des risques liés à d'autres produits chimiques importants.

D'ici 2004 :

- Des recommandations auront été publiées en vue de définir des principes communs et des approches harmonisées concernant les méthodes d'évaluation des risques pour certains seuils toxicologiques.
- L'évaluation des dangers inhérents à 1000 produits chimiques supplémentaires aura été achevée et les résultats rendus public en temps utile.
- La plupart des pays disposeront de procédures garantissant que des informations fiables ayant trait à la sécurité figurent sur les produits dangereux.
- La plupart des pays disposeront de stratégies intégrées et écologiquement rationnelles de lutte contre les ravageurs et les vecteurs.
- La plupart des pays auront élaboré des plans d'action pour une gestion fiable des stocks de pesticides et autres produits chimiques dangereux périmés et au moins deux pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental auront commencé à mettre en oeuvre leur plan d'action.
- Après avoir été adoptée en 2001, la Convention sur les polluants organiques persistants (POPs) sera entrée en vigueur.
- Au moins deux pays supplémentaires de chaque région représentée au Forum intergouvernemental aura fait un inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) ou un inventaire des émissions.

D'ici 2005 :

- Au moins cinq pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental auront mis en place tous les dispositifs nécessaires pour l'échange d'information sur les produits chimiques dangereux.
- La plupart des pays auront établi une politique nationale assortie de cibles pour l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Au-delà du Forum V (prévue en 2005 ou 2006) :

- Le système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) sera pleinement opérationnel.
- La plupart des pays de chaque région représentée au Forum intergouvernemental aura mis en place des dispositifs pleinement opérationnels pour l'échange d'information sur les produits chimiques dangereux.

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Recommandations et mesures décidées à Forum III

Priorités d'actions après 2000

Lors de sa première réunion en 1994 à Stockholm, le Forum a adopté des recommandations pour une quarantaine de priorités d'action. Six ans plus tard, des progrès considérables ont été enregistrés sur ces objectifs tandis que de nouveaux défis sont apparus. Forum III a étudié et adopté de nouvelles priorités d'action après l'an 2000. Ces nouvelles priorités actualisent les objectifs dans les précédents domaines d'activité et fixent des buts dans plusieurs secteurs nouveaux. On trouve dans ceux-ci :

- les données sur les dangers inhérents aux régions géographiques autres que celles à climat tempéré ;
- la disponibilité des données pertinentes sur les dangers dans le laps de temps le plus court possible ;
- la disponibilité des informations sur les risques relatifs à l'exportation des produits chimiques dangereux ;
- la gestion des stocks de pesticides et d'autres produits chimiques qui ne sont plus utilisés ;
- les mesures prises au niveau mondial contre les polluants organiques persistants ;
- les intoxications des utilisateurs de pesticides toxiques ;
- les plans nationaux d'action destinés à traiter le problème des produits chimiques dangereux ;
- la prise de mesures contre le trafic illicite de produits toxiques et dangereux ;
- la promotion de l'aide permettant à tous les pays de travailler dans tous les domaines d'activité du Forum.

L'annexe 6 donne la liste complète des priorités d'action après 2000.

Prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux

Forum III a reconnu les préoccupations mondiales au sujet du trafic illicite des produits toxiques et dangereux. Il a remarqué que, malgré la diversité des problèmes dans les différentes régions, il existe des points communs, de même que des solutions possibles. Le Forum a adopté à l'unanimité plusieurs recommandations dans les priorités d'action après 2000 (Annexe 6).

Obstacles aux échanges d'informations

Il existe de nombreux obstacles nuisant à l'efficacité des échanges d'informations et à leur déroulement en temps opportun. Forum III a reconnu que la résolution des lacunes au niveau de la communication devait être hautement prioritaire à court terme.

Forum III :

- A accepté de soutenir un effort mondial pour veiller à ce que les responsables gouvernementaux de la gestion rationnelle des produits chimiques aient accès à Internet (courrier électronique et Web) à court terme (dans les 1 à 2 ans) et à la formation pour s'en servir efficacement ;

- A demandé que les participants de l'IFCS aident à trouver les fonds nécessaires et les mécanismes d'application, conformément aux rôles décrits ci-dessous ;
- A demandé que les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) prennent la tête de cet effort.

L'action parrainée par le Forum doit avoir prioritairement les cibles suivantes :

- Autorités nationales désignées pour la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam ;
- Points focaux nationaux du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS) ;
- Points focaux pour la future convention sur les polluants organiques persistants (POP) ;
- Autres points focaux intéressants et autorités nationales désignées par les pays sur les questions relatives à ce sujet.

Les participants de l'IFCS doivent jouer les rôles suivants :

- Une des organisations participant à l'IOMC doit prendre la tête et coordonner la mobilisation des fonds et la mise en œuvre d'un projet mondial visant à assurer à tous les responsables gouvernementaux de la gestion rationnelle des produits chimiques l'accès à Internet et aux autres moyens d'information, ainsi qu'à la formation pour s'en servir. L'organisation désignée préparera et distribuera un questionnaire conçu pour déterminer les besoins nationaux en matière d'accès à Internet et créer un groupe de travail avec les parties intéressées qui désirent contribuer à cet effort, y compris les autres organisations de l'IOMC.
- Les donateurs potentiels devraient donner la priorité au financement de ce projet, sous la forme d'aides bilatérales avec les pays ou d'un appui à l'organisation coordonnatrice de l'IOMC.
- Les participants de l'IFCS issus des pays en développement doivent jouer un rôle directeur pour mobiliser l'appui à cette action dans leurs pays respectifs et assurer la liaison avec l'organisation coordonnatrice de l'IOMC.
- Les sociétés et les organisations représentant l'industrie chimique devraient fournir des services en nature ; il leur est également recommandé d'envisager des financements, ainsi que de rechercher d'autres ressources financières pour ce projet.
- Toutes les parties devraient encourager la participation de fonds caritatifs privés, notamment ceux créés dans le secteur de la technologie et qui pourraient être intéressés par la possibilité de fournir des ressources pour un tel projet.

Echanges d'informations pour la prise de décision en matière de production chimique

Forum III a reconnu qu'un dispositif était nécessaire pour fournir aux responsables gouvernementaux, à l'industrie et aux autres organismes intéressés dans les pays les moins développés, les informations sur les 'meilleures pratiques' pour la conception et la réalisation de nouvelles installations qui réduisent le plus possible les problèmes de santé et de sécurité ainsi que les risques écologiques associés à la fabrication de produits chimiques.

Forum III :

- A recommandé que les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) tiennent compte des informations nécessaires pour prendre les décisions visant à éviter les effets nocifs sur la santé de l'homme et les répercussions écologiques inhérentes à la fabrication des produits chimiques, favorisent l'échange efficace et en temps opportun de ces informations, élaborent et soutiennent les

mécanismes d'application. Il pourrait s'agir d'intégrer un nouveau chapitre dans le manuel de la gestion des produits chimiques, de créer un mécanisme de coordination pour mettre en contact les autorités et les industries des pays en développement ou en économie de transition avec des responsables au courant de ces questions dans les gouvernements et les industries des pays développés, d'établir un service d'archivage pour saisir et mettre facilement à la disposition des utilisateurs les informations sur les 'meilleures pratiques', les technologies propres et les conséquences pour la santé de l'homme et la qualité de l'environnement. Toutes les parties intéressées seraient appelées à participer à ce programme.

- A demandé à l'industrie chimique, lorsqu'elle ne l'a pas encore fait, de s'engager à informer à l'avance les responsables, les employés, les clients et le grand public dans le pays impliqué quand elle prévoit de nouvelles installations de production ou le développement de celles qui existent déjà, conformément à la législation et à la réglementation nationale, ainsi qu'aux principes de la gestion rationnelle des produits chimiques, tels que les établissent les accords et les directives internationales. Il lui a demandé également de créer des programmes et des initiatives de gestion avisée, englobant Responsible Care[®]. Les informations préalables doivent comprendre des renseignements sur les dangers des produits chimiques pour la santé ou l'environnement et les mesures préventives recommandées.
- A prié instamment les sociétés du secteur chimique opérant à l'échelle mondiale d'appliquer leurs principes, leurs normes et leurs 'meilleures pratiques' internes de santé, de sécurité et d'environnement à tous les stades de la conception, de la construction, du fonctionnement et de la fermeture de leurs installations, dans tous les pays, notamment les pays en développement ou en économie de transition et d'obéir aux législations, réglementations et demandes locales. Les associations de l'industrie chimique sont appelées à favoriser le respect de ce point par leurs membres.
- A demandé aux points focaux nationaux de l'IFCS de diriger la mobilisation des moyens pour utiliser les informations disponibles et veiller à ce que les mesures appropriées soient en place pour protéger les travailleurs, les communautés et l'environnement, ce qui recouvre l'établissement de plans d'urgence.

Inventaires des émissions

Forum III a répété que les Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP)/inventaires des émissions représentaient des outils efficaces pour favoriser la diminution des risques imputables aux produits chimiques et la prévention et/ou la réduction des émissions.

- Forum III a encouragé les pays ne disposant pas encore de systèmes d'IETMP à prendre des mesures pour entreprendre la création d'un IETMP national/inventaire des émissions en fonction de la situation et des besoins du pays ;
- Il a demandé à ce que soient créés des IETMP/inventaires des émissions dans au moins deux pays supplémentaires dans chaque région de l'IFCS d'ici 2004 ;
- Il a appelé les pays à impliquer toutes les parties concernées et intéressées dans la conception des IETMP/inventaires des émissions et à veiller à ce que toutes les parties aient les informations nécessaires et puissent participer de manière efficace ;

- Il a prié instamment les pays de lier les IETMP nationaux /inventaires des émissions aux prescriptions des accords internationaux en matière de notification ;
- Il a appelé la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux à apporter une aide financière et technique en réponse aux demandes nationales concernant les IETMP/inventaires des émissions ;
- Il a appelé le PNUE et l'UNITAR à accroître leur aide technique et financière aux pays en développement et en économie de transition pour que ceux-ci puissent renforcer leurs moyens et leurs capacités de concevoir et de mettre en place des IETMP nationaux/inventaires des émissions ;
- Il a demandé à l'ICCA de présenter à Forum IV un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa politique sur les IETMP/inventaires des émissions, y compris la possibilité, pour les membres de l'ICCA ayant des installations dans des pays ne disposant pas de systèmes optionnels ou réglementaires d'IETMP/inventaires des émissions, de faire des divulgations volontaires pendant une période transitoire ;
- Il a demandé au Groupe de coordination des IETMP au sein de l'IOMC de :
 - 1) Préparer pour Forum IV un rapport résumant la situation et les progrès dans le développement des IETMP/inventaires des émissions ;
 - 2) Enquêter sur les possibilités d'engager dans le travail du groupe les pays qui ne sont pas encore membres de l'OCDE ;
 - 3) Préparer un rapport traitant du lien entre les exigences concernant les informations à présenter dans le cadre des accords internationaux et les IETMP nationaux/inventaires des émissions ;
 - 4) Coordonner l'action demandée ci-dessus et préparer un rapport de synthèse en vue d'un examen et de mesures à décider éventuellement à Forum IV.

Sensibilisation

Le Forum reconnaît le besoin d'un appui à un niveau politique élevé des gouvernements et des organismes internationaux de développement. Forum III a reconnu que l'IFCS devait jouer un rôle bien plus actif pour défendre l'importance de la gestion rationnelle des produits chimiques auprès des hauts responsables des gouvernements et des autres organisations, notamment celles fournissant une aide internationale (donateurs) à des pays bénéficiaires potentiels. A cette fin, Forum III :

- A demandé aux gouvernements et aux organismes internationaux de développement d'associer la gestion rationnelle des produits chimiques à d'autres sujets importants pour la santé et l'environnement, comme le développement durable, la santé et la sécurité au travail, la sécurité des consommateurs, la qualité de l'eau et la biodiversité, ainsi qu'à d'autres programmes intéressants de développement et de coopération dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie.
- A recommandé que chaque pays donateur désigne un point de contact pour la gestion des produits chimiques, comme cela a été décidé pour le réseau d'échange des informations pour le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques. Ce point de

contact devrait faciliter l'échange des informations relatives au financement et aux questions connexes entre le donateur, d'autres donateurs, des organismes et programmes internationaux ainsi que les partenaires dans les pays bénéficiaires pour éviter la duplication des efforts et accroître l'effet synergique des différents projets.

- A recommandé la création de programmes de renforcement des capacités dont les pays en développement et en économie de transition ont besoin et qui aboutiront à l'élaboration de stratégies et de procédures pour la collecte et la diffusion d'informations dans le cadre de la réalisation des inventaires nationaux des émissions et d'autres outils, comme les Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes.
- A prié instamment les secrétariats des différentes Conventions, les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et les donateurs d'accroître fortement leur coordination dans les programmes de renforcement des capacités et de mettre en place de nouvelles synergies et possibilités de coordination pour l'application des conventions et pour d'autres domaines de la gestion rationnelle des produits chimiques, en gardant à l'esprit la nécessité d'une approche globale.
- A recommandé fortement que la sécurité des travailleurs reste une des cibles principales des activités du Forum, notamment celles visant à fournir un appui aux programmes nationaux œuvrant dans ce domaine, qu'il s'agisse d'éducation, de formation ou de renforcement des capacités. Le Forum a recommandé en outre de renforcer la coopération entre l'IFCS et l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que ses partenaires tripartites (gouvernements, industrie et travailleurs) pour garantir le plus haut niveau possible de sécurité chimique au travail.
- A souligné le caractère fondamental de la création et du renforcement des comités et institutions nationales pour progresser dans l'élaboration de profils nationaux, la sensibilisation et la participation de tous les secteurs.
- A recommandé que toutes les organisations internationales et les donateurs apportent leur concours au renforcement des organisations non gouvernementales publiques (ONG) actives dans le domaine de la sécurité chimique. Comme, à présent, les fondations caritatives et les autres organismes donateurs sur lesquels ces ONG s'appuient souvent concentrent leurs efforts sur d'autres domaines, comme les modifications climatiques ou la biodiversité, le Forum invite à accorder une priorité plus importante aux actions dans le domaine de la sécurité chimique. Cela devrait en particulier se faire à un niveau international et pour les ONG dans les pays en développement ou en économie de transition.
- A prié instamment les représentants des principaux organismes donateurs et groupes de coordination, dont la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), à participer activement aux actions et réunions de l'IFCS.

Réseau d'échange des informations sur le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques

Forum III soutient le développement d'un réseau d'échange des informations sur le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques et a adopté pour ce réseau, à titre de mesure temporaire, le mandat provisoire qui lui a été présenté. Afin de lancer une action concrète dès Forum IV, il a également fait les recommandations suivantes :

- Il a donné des instructions au Comité permanent du Forum pour qu'il aide à créer un groupe d'orientation/groupe consultatif pour le Réseau et à adopter un mandat définitif ;
- Il a recommandé que le secrétariat de l'IFCS serve de nœud central de coordination au cours de la phase de lancement ;
- Il a demandé au secrétariat de l'IFCS, en consultation avec les groupes intéressés représentés à l'IFCS et en coordination avec les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et la Banque mondiale, de créer le Réseau en tenant compte des travaux en cours ou prévus dans d'autres forums ;
- Il a encouragé les pays et les organisations à apporter leur concours pour la phase de lancement du Réseau, conformément aux différentes options prévues à la section 10 du mandat provisoire ;
- Il a demandé aux pays et aux organisations de désigner des points de contact pour le Réseau (conformément à la section 9 du mandat provisoire) et de fournir des informations concernant la réalisation des objectifs du Réseau ;
- Il a demandé que soit soumis à Forum IV, pour examen et décision de mesures éventuelles, un rapport sur les progrès accomplis et les enseignements tirés de la phase de lancement du Réseau.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Cérémonie d'ouverture et présentation du Prix du Forum

1. Le gouvernement du Brésil a accueilli la troisième session du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS), Forum III, du 15 au 20 octobre 2000 à Salvador Da Bahia. Quatre-vingt trois gouvernements ont participé à cette réunion, ainsi que des représentants de dix organisations intergouvernementales (OIG) et de douze organisations non gouvernementales (ONG). La liste des participants se trouve à l'annexe 16. M. J. R. Hickman (Canada) a assuré la Présidence avec comme Vice-Présidents M. G. Seog (République de Corée), M. A. Suburu (Argentine), M. O. Touré (Mali) et M. le Professeur G. Ungvary (Hongrie).
2. Le Président de l'IFCS a ouvert la réunion. Il a souhaité la bienvenue aux participants et félicité le Professeur Michel Mercier, lauréat du Prix du Forum, le prix le plus prestigieux au monde dans le domaine de la sécurité chimique. M. Marco Maciel, Vice-Président de la République fédérale du Brésil, a remis le prix au Professeur Mercier en louant sa contribution aux efforts internationaux dans le domaine de la sécurité chimique.
3. Le Professeur Mercier s'est déclaré honoré de recevoir ce prix et l'a dédié à tous ses collègues ayant pris part à la création de l'IFCS. Il a souligné les trois objectifs importants du Forum : la sensibilisation, le développement des mécanismes de partenariat, le maintien et le renforcement de la coopération entre les gouvernements, les OIG et les ONG. Il a conclu en souhaitant au Forum un grand succès dans ses futures entreprises.
4. M. José Carlos Carvalho, Ministre brésilien de l'Environnement par intérim, faisant remarquer que le Forum se réunissait pour la première fois au Brésil et en Amérique latine, a souligné l'importance de la sécurité chimique dans son pays. Le fait d'accueillir le Forum a permis d'y faire progresser cette question et d'attirer l'attention sur l'engagement du Brésil dans les diverses initiatives internationales visant à protéger la santé de l'homme et l'environnement.
5. M. Otto Alencar, Vice-Gouverneur de l'Etat de Bahia, a décrit les succès de la politique moderne de sécurité chimique prônée par le Gouvernement de Bahia, très honoré de la présence du Forum.
6. M. Marco Maciel, Vice-Président de la République fédérale du Brésil, a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré que, dans le cadre de la mondialisation, il était important de renforcer la qualité de vie au moyen de solutions démocratiques respectant l'équilibre socio-économique. Seuls des partenariats équilibrés pourront faire avancer le développement durable nécessaire à la réalisation de ce but. Il a loué la contribution du Président de l'IFCS et souligné l'importance du Forum dans la promotion des partenariats pour la sécurité chimique mondiale.
7. Le Président a transmis à Forum III un message de M. N. Desai, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales. M. Desai a insisté sur la contribution majeure de l'IFCS aux efforts de coopération internationale dans le cadre du Chapitre 19 d'Action 21 issu du Sommet Planète Terre en 1992 à Rio. Il a rappelé le rôle important reconnu au Forum par l'Assemblée générale des Nations Unies dans l'examen en 1997 de ce qui s'est passé depuis Rio. L'Assemblée générale a noté qu'il restait des points importants à accomplir pour mettre en œuvre Action 21 et que la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques allait continuer d'être une question importante bien après 2000. M. Desai a déclaré que

l'apport de l'IFCS dans la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques toxiques, avec à la fois l'évaluation des progrès accomplis à ce jour et les recommandations pour les priorités et les actions futures, allait être une contribution précieuse aux préparatifs de la conférence pour faire le point 10 ans après Rio (Conférence Rio + 10). Il s'est félicité de la contribution des organisateurs et des participants du Forum au processus aboutissant à cette Conférence. Le Forum a pris note avec reconnaissance des observations de M. Desai.

Analyse de la situation par le Président

8. Le Président a décrit brièvement son analyse de la situation (IFCS/Forum III/08 INF). Ce rapport montre l'engagement des parties intéressées dans une coopération visant à améliorer la gestion des produits chimiques toxiques. Des progrès ont été enregistrés dans chaque domaine d'activité. Il a relevé que les échanges d'informations entre tous les partenaires de l'IFCS devaient s'intensifier. En conclusion, il a attiré l'attention sur le caractère unique du Forum pour coordonner l'action mondiale sur les produits chimiques et souligné la possibilité qu'il donnait à tous ses partenaires de se rencontrer dans une atmosphère constructive en vue de créer un partenariat travaillant fructueusement à la sécurité chimique mondiale.

Table ronde : *En partenariat pour la Sécurité chimique mondiale*

9. Les représentants des différents groupes de participants à l'IFCS ont été invités à donner, à partir de leurs sphères respectives de responsabilités, leurs points de vue sur les enjeux du renforcement de l'engagement de toutes les parties intéressées pour qu'elles travaillent activement à l'intégration des idées, des personnes et des organisations dans des stratégies tournées vers l'avenir et une orientation commune du travail. M. H Ottersetter était l'animateur de cette table ronde.

10. M. J. Bélanger (Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie - Canada) et le Dr C. Bittencourt (ABIQUIM) ont donné le point de vue de l'industrie. Tous deux ont mis l'accent sur la confiance mutuelle, les buts communs, le respect mutuel et la responsabilité en tant qu'objectifs essentiels. L'engagement dont a fait preuve l'industrie avec l'initiative Responsible Care[®] souligne sa volonté de prendre une part active dans la résolution des problèmes de santé et d'environnement. Le Professeur P. Pothisiri (Ministère de la Santé publique en Thaïlande) a présenté la perspective et l'expérience d'un gouvernement national. Il a décrit l'action internationale sur les polluants organiques persistants (POP) comme un bon exemple d'association entre tous les partenaires pour résoudre des problèmes mondiaux de sécurité chimique. M. J. Willis (Président du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC)) a décrit des programmes fructueux de partenariats au sein des organisations intergouvernementales.

11. M. R. Agarwal (Srishti Toxic Links, Inde), Mme K. Perry (Physicians for Social Responsibilities, Etats-Unis d'Amérique) et M. R. Green (Fédération internationale des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM)) ont présenté les points de vue de différentes ONG. Les participants à la table ronde ont affirmé que le grand public manquait trop souvent d'informations pour pouvoir jouer un rôle efficace dans la sécurité chimique. Le déséquilibre dans les possibilités de participation utile, notamment dans les pays en développement, fait obstacle à la progression des partenariats. Les ONG d'intérêt public ont démontré qu'elles pouvaient constituer des sources précieuses d'informations et de compétences, un exemple en étant l'International POPs Elimination Network (IPEN : réseau international

d'élimination des POP). Néanmoins ce sont les ressources financières et une assistance en moyens qui sont nécessaires. Sur le lieu de travail, la coopération pour la sécurité chimique requiert des engagements mutuels et le respect entre les partenaires. La législation et des initiatives bénévoles profitant à tous peuvent contribuer à établir ces partenariats.

Questions d'organisation pour Forum III

12. Le Président a présenté un rapport sur les préparatifs de Forum III. Il a signalé le travail accompli par le Comité permanent du Forum (FSC) et le fait que les points de l'ordre du jour avaient été mis au point en suivant la pratique adoptée par l'IFCS, à savoir l'approche du promoteur principal. L'emploi du temps a été organisé pour laisser aux groupes régionaux une possibilité suffisante de discuter et formuler les recommandations régionales à présenter en plénière. L'ordre du jour provisoire (IFCS/FORUM III/01w/01w) et l'emploi du temps (IFCS/FORUM III/04w) ont été adoptés sans modifications. Les participants ont décidé de désigner le Dr R. F. Hertel (Allemagne) comme Rapporteur de Forum III.

13. Le processus de rédaction du rapport de la réunion a été présenté par la Secrétaire exécutive, le Dr J. Stober. Il a été convenu de créer un groupe de rédaction, composé des principaux promoteurs et des rédacteurs de compte-rendu pour chacun des domaines, afin de rédiger une version préliminaire du Rapport final de Forum III. Les rapports devaient être examinés et les recommandations et décisions acceptées en séance plénière au cours de la dernière session. Les rapports subsidiaires et ceux des réunions des groupes régionaux seront annexés au rapport final.

14. Le Président a donné un aperçu des points à l'ordre du jour devant être discutés au cours de Forum III, en attirant l'attention sur le projet de Déclaration à finaliser pour y faire apparaître les discussions et les décisions prises par le Forum. Le Président a recommandé la création d'un groupe de travail spécial pour préparer un projet révisé de Déclaration d'après les discussions et les propositions faites pendant les travaux et le présenter ensuite en plénière. Le groupe de travail devait se composer de représentants de chaque région, des OIG et d'ONG de l'industrie, d'intérêt public, du travail et de la science. Les candidats régionaux ou autres désignés pour faire partie de ce groupe de travail ont été présentés. En tant que promoteur principal de ce point de l'ordre du jour, l'Australie a servi d'animateur pour le groupe de travail.

15. Un certain nombre de participants à l'IFCS ont organisé à Forum III des expositions sur leur travail. Parmi ces exposants il y a eu le Brésil (IBAMA), le Brésil et l'Amérique latine, le Japon (GINC), les Etats-Unis d'Amérique (Project on Sustainable Chemistry, projet de chimie durable), BUA/GDCh (Allemagne), le PISC, l'IOMC, le PNUE, l'UNITAR, le Groupe de coordination de l'IOMC sur les Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP), le Pesticide Action Network (PAN : Réseau d'action sur les pesticides, Voarisoa (Madagascar), le WWF, l'ICME, l'ICCA (HPV-challenge programme). Les participants ont été invités à visiter ces expositions au cours de la semaine.

16. Plusieurs groupes de participants ont organisé une série de présentations informelles à l'heure du déjeuner : Succès de multiples parties intéressées : alternatives durables aux produits chimiques toxiques (parrainée par les ONG d'intérêt public) ; harmonisation des approches pour l'évaluation des risques liés à l'exposition à des produits chimiques, parrainée par le Programme international sur la Sécurité chimique (PISC) ; « Rencontre avec l'IOMC » (présenté par les organisations participant à l'IOMC) ; Etudes de cas au Brésil (Gestion des crises dans l'industrie

chimique, présenté par le Dr G. Santana, UNIVALI, Santa Catarina, Brésil ; Sécurité chimique et administration publique dans les pays en développement, présenté par M. C. Freitas et M. M. Porto, FIOCRUZ, Rio de Janeiro, Brésil).

Questions administratives de l'IFCS

17. Le Président a présenté le document de travail : « Organisation du travail et Mandat » (IFCS/Forum III/06w). La Résolution de 1994 sur la création d'un Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique recommandait au Forum de procéder à un examen complet de ses aspects organisationnels, administratifs et financiers, ainsi que d'évaluer son efficacité et de soumettre les résultats à la troisième session du Forum. Il a été demandé à Forum III d'étudier le rôle et les futures orientations de l'IFCS.

18. Depuis la première réunion de l'IFCS à Stockholm en avril 1994, le Forum a suivi une évolution progressive et adapté ses procédures pour améliorer l'organisation de son travail et mieux répondre aux besoins des participants. Ces modifications se retrouvent dans les amendements proposés pour le Mandat, le rôle du Président, les rôles et responsabilités des Vice-présidents dans les régions, les lignes directrices pour les Points focaux nationaux et le mandat du Comité permanent du Forum (FSC). On trouve dans ces modifications la dissolution du Groupe intersessions, l'élection de cinq Vice-présidents, un pour chaque région et un Président indépendant, et une disposition pour les Points focaux nationaux. Des amendements supplémentaires ont été proposés en prenant en compte les débats dans les groupes régionaux. Ceux-ci se sont intéressés au rôle de l'IFCS dans l'analyse des progrès, au processus d'établissement du consensus à l'IFCS, au besoin de tenir compte des questions à un niveau sous-régional, à la politique concernant la participation aux réunions de l'IFCS, à la mobilisation des ressources pour aider à la participation à l'IFCS, à la responsabilité des Vice-Présidents dans la promotion des recommandations du Forum et dans le travail avec les points focaux nationaux de l'IFCS, au rôle des points focaux nationaux dans la création de mécanismes de coordination et au développement de l'adhésion au FSC au niveau régional. Le Forum a accepté la proposition du Groupe régional de l'Asie de modifier son nom pour s'appeler désormais : Asie et Pacifique.

19. Le Mandat révisé de l'IFCS et les documents annexés (Rôle du Président, Rôles et responsabilités des Vice-présidents dans les régions, Lignes directrices pour les points focaux nationaux et Mandat du Comité permanent du Forum) ont été adoptés (Annexes 1 à 5).

20. Un comité d'élection a été créé pour surveiller et organiser le processus électoral à Forum III. Un représentant de chacune des cinq régions a été désigné pour faire partie de ce comité et Mme L. Musset (France) en a assuré la présidence. Les membres avaient la responsabilité de présenter les candidats désignés par chacune des régions pour le Bureau et le Comité permanent du Forum.

21. Les états financiers de l'IFCS (IFCS/Forum III/07w) ont été présentés par la Secrétaire exécutive, avec des informations sur le Fonds fiduciaire de l'IFCS comprenant les dispositions organisationnelles et administratives pour le Secrétariat, les contributions en nature, le Fonds de jumelage de l'IFCS (gouvernements et ONG) et l'aide bilatérale pour le jumelage. Le Forum a approuvé le budget proposé pour 2001-2003, tout en notant que des différences pourraient s'avérer nécessaires par suite des décisions adoptées à Forum III. Il a été pris note de la demande d'actualiser régulièrement le budget pour prendre en compte les nouvelles contributions et initiatives.

Priorités d'action après 2000

22. Le Professeur G. Ungvary (Hongrie) et le Dr G. Bengtsson (Suède), principaux promoteurs, ont présenté le document de travail (IFCS/Forum III/09w). Il a été noté que Forum I avait adopté un certain nombre de priorités d'action afin de donner une orientation à l'action immédiate et de fixer des buts à atteindre à plus long terme. Comme le Président l'a noté dans son analyse de la situation, des progrès significatifs ont eu lieu dans de nombreux domaines. De nombreuses priorités d'action adoptées par Forum I ont été mises en œuvre et d'autres, pour des raisons diverses, sont devenues caduques. De plus, la mise en œuvre de ces priorités d'action n'a pas connu un succès et une efficacité uniformes dans tous les domaines d'activité, ni dans toutes les régions. Au moment de recommander de nouveaux objectifs immédiats et à long terme, il convenait donc de prendre en considération des priorités nouvelles et modifiées, ainsi que les nouvelles difficultés apparaissant dans le domaine de la sécurité chimique. Révisées, les priorités d'action proposées sont moins nombreuses, plus focalisées et mesurables. Des critères ont été proposés pour les actualiser : potentiel d'amélioration de la sécurité chimique à tous les niveaux, potentiel de prévention ou de diminution des effets indésirables sur la santé et l'environnement pour tous les produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, possibilité d'une application immédiate dans la plupart des pays, disponibilité d'outils susceptibles de permettre une application rapide au niveau national. Les priorités proposées ont fait l'objet d'une présentation générale.

23. Les Vice-Présidents de l'IFCS ont rapporté les discussions régionales et ont proposé des amendements et des suppléments pour actualiser les priorités. Les ONG et les OIG ont également apporté leur contribution. Pour faciliter le travail, un groupe de travail spécial et ouvert a été établi avec Mme M. C. Cardenas Fischer (Colombie) à la Présidence et le Dr G. Bengtsson (Suède) dans la fonction de rapporteur. Le groupe de travail s'est réuni trois fois et a présenté régulièrement ses travaux en plénière où des suggestions lui ont été faites.

24. Forum III a adopté à l'unanimité les priorités d'action après 2000, présentées à l'Annexe 6.

Prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux

25. Mme F. Jallow Ndoye (Gambie) a animé la session et présenté le sujet préparé par le Groupe de travail du FSC présidé par la Gambie et l'Allemagne (IFCS/FORUM III/10w), soulignant que le Forum s'intéressait à cette question pour la première fois. Le trafic illicite des produits toxiques et dangereux existe dans toutes les régions et la perception de ce problème se développe, notamment dans les pays en développement et en économie de transition. Elle a souligné les objectifs du Domaine d'activité F du Chapitre 19 et a proposé une manière de les aborder. Elle a relevé que des informations sur les travaux en cours au niveau international allaient être fournies et que les représentants de chaque région allaient décrire brièvement les questions préoccupantes au niveau régional, les mécanismes du trafic illicite et les évolutions récentes. Les régions ont distribué en séance des documents de travail pour donner des informations plus détaillées.

26. M. J. Willis (PNUE) a décrit le travail entrepris en relation avec plusieurs conventions internationales : Convention de Bâle, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et Protocole de Montréal. En 1999,

le PNUE a créé un groupe de travail permanent sur le respect et l'application des accords multilatéraux sur l'environnement. La sixième session du Comité intergouvernemental de négociation d'un instrument international juridiquement contraignant pour l'application de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause à certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international (PIC) en juillet 1999 a incité les délégations à veiller à ce que l'IFCS s'intéresse à Forum III au trafic international illicite et a décidé de revoir cette question à la session suivante, en gardant à l'esprit entre autres les résultats des discussions de l'IFCS à ce sujet.

27. M. I. Sow (Afrique), le Professeur P. Pothisiri (Asie et Pacifique), Mme J. Alvarez (Amérique latine et Caraïbes), le Dr J. Kovacicova (Europe centrale et orientale) et M. M. Penders (Europe occidentale et autres groupes) ont fait des exposés régionaux. Ils y ont développé les questions intéressant chacune des régions et souligné l'importance de la collecte et du partage des informations, de la formation, de la coordination et de la coopération à tous les niveaux, et de l'engagement de l'Organisation mondiale des Douanes. Un certain nombre de recommandations, détaillées dans les documents de travail distribués en séance par les régions, ont été présentées au Forum.

28. Le Forum a relevé que l'on se préoccupait du trafic illicite dans le monde entier. Malgré la diversité des problèmes dans les différentes régions, il existe des points communs, de même que des solutions possibles. La question de l'utilité de discuter de cette question dans le cadre de l'IFCS a été posée. On a fait observer qu'un lien était nécessaire entre les activités en cours dans les conventions internationales, par exemple la Convention sur les armes chimiques et certaines organisations comme Interpol ou l'Organisation mondiale des Douanes (OMD). Un soutien général s'est manifesté pour le travail à accomplir dans le domaine de l'application des lois et de la prévention du trafic illicite. Néanmoins des questions ont été soulevées quant à la possibilité de l'IFCS de s'impliquer dans les discussions sur le trafic illicite compte tenu des ressources très limitées qu'il peut dégager pour participer activement à ce travail.

29. Un groupe de travail spécial a été mis en place pour discuter des résultats possibles et proposer des recommandations au Forum. Ce groupe de travail, présidé par Mme F. Jallow Ndoye (Gambie) comprenait des gouvernements participants de chaque région, ainsi que des représentants de chacun des groupes d'ONG et d'OIG participant à l'IFCS. Le Groupe de travail a fait deux recommandations, la première demandant à l'IOMC d'établir un groupe de travail sur le trafic illicite, en faisant appel à l'expertise du Forum et en partant des actions mises en œuvre dans les organisations participant à l'IOMC et la seconde conseillant aux gouvernements d'élaborer des stratégies nationales de prévention, de détection et de lutte contre le trafic illicite. Ces recommandations, telles qu'elles ont été adoptées à l'unanimité par le Forum en plénière, sont exposées dans les Priorités d'action après 2000 (Annexe 6).

Echanges d'informations :

Obstacles aux échanges d'informations pour la gestion rationnelle des produits chimiques

30. Le Dr W. Sanders (Etats-Unis d'Amérique) a présenté le document de travail (IFCS/FORUM III/11w) dans lequel le Forum III était prié de parrainer un effort mondial pour que les responsables de la gestion rationnelle des produits chimiques aient accès à Internet (à la fois au courrier électronique et au Web) ainsi qu'à une formation leur permettant

de l'utiliser de façon efficace. L'accès à Internet est devenu une partie intégrante du renforcement des capacités. Présentant dans les grandes lignes le projet de formation à l'accès à Internet parrainé par le Gouvernement des Etats-Unis et Produits chimiques PNUE, le Dr Sanders a souligné l'importance d'une direction et d'un engagement nationaux marqués qui ont permis les efforts initiaux de formation au Mali et au Nigéria. M. J. Willis (PNUE) a fait observer qu'il s'agit là d'un projet pilote de partenariat répondant aux besoins clairement définis des pays bénéficiaires dans le domaine du renforcement des capacités aussi bien humaines que techniques. L'effort devrait s'élargir géographiquement, les prochains sites de formation prévus étant la Tanzanie et la Côte d'Ivoire. M. Willis a ajouté que la mise en place de réseaux aux niveaux national et régional est une des conséquences importantes de la formation et que des mesures doivent être prises pour promouvoir et pérenniser ces réseaux. M. O. Touré (Mali) a décrit les nombreux résultats qui avaient déjà été obtenus grâce à la formation au Mali, à savoir : la facilitation de la communication nécessaire dans la Région africaine ; l'amélioration de l'accès à la formation requise pour une gestion vraiment rationnelle des produits chimiques ; l'instauration de la confiance mutuelle entre les parties prenantes ; la réduction du développement des stocks de pesticides et des mesures d'exécution appropriées ; et une augmentation significative de la sensibilisation et de l'intérêt constatés dans différents milieux. Plusieurs délégués se sont félicités de l'appui généreux apporté par le Gouvernement des Etats-Unis et par Produits chimiques PNUE dans le cadre de cet effort et des ressources financières et humaines importantes affectées aux cours de formation.

31. Le Brésil, s'exprimant au nom du groupe régional Amérique latine et Caraïbes a proposé que le groupe cible du projet soit élargi aux autorités nationales responsables de la Convention de Bâle et du Protocole de Montréal et que les organisations de l'industrie et les entreprises soient priées de contribuer au financement. M. J. Willis, en sa qualité de Président de l'IOMC, a accepté de consulter les autres organisations participant à l'IOMC afin d'en trouver une qui se chargerait des responsabilités souhaitées par le Forum. L'IPEN a souligné combien il était important de veiller à ce que les ONG aient accès à l'information dont, à leur sens, elles restent actuellement privées en vertu d'accords commerciaux inappropriés sur la confidentialité. Par exemple, on a mentionné des restrictions concernant les informations sur les endroits où les produits chimiques sont utilisés, l'emplacement et le contenu des réservoirs dans l'environnement, les tests pour vérifier la présence de différents produits chimiques et les produits susceptibles de remplacer les produits chimiques dangereux.

32. Les recommandations figurant dans le résumé d'orientation ont été adoptées à l'unanimité.

Echanges d'informations :

Echanges d'informations pour la prise de décision en matière de production chimique

33. M. I. Fuller (Etats-Unis d'Amérique) a présenté le document de travail (IFCS/FORUM III/13w) coparrainé par les Etats-Unis d'Amérique et l'ICCA. Il a décrit le problème fondamental de l'accès insuffisant à l'information sur les meilleures pratiques dans la conception et la mise en oeuvre d'installations de production chimique nouvelles ou élargies et a noté qu'il fallait un dispositif pour fournir l'information propre à réduire dans la mesure du possible les problèmes de santé et de sécurité et les risques environnementaux associés à la production chimique. M. F. McEldowney (ICCA) a relevé que les membres avaient été priés d'appliquer dans le monde entier l'initiative Responsible Care® qui

comprenait des codes de pratique pour la gestion. Il a mentionné les avantages que présentent des normes cohérentes et l'échange systématique d'informations et souligné les responsabilités des autorités et de l'industrie lors de la création d'installations de production.

34. La région Amérique latine et Caraïbes et la région Asie et Pacifique ont proposé d'apporter des modifications aux mesures envisagées présentées dans le document de travail qui soulignent l'objectif de la prévention des conséquences indésirables pour la santé et l'environnement, l'inclusion de toutes les étapes de l'opération et la référence à la législation et à la réglementation nationales ainsi qu'aux pratiques rationnelles établies par les accords et les principes internationaux.

35. Les recommandations figurant dans le résumé d'orientation ont été adoptées à l'unanimité.

Inventaires des émissions

36. M. A. Halpaap, UNITAR, Vice-Président du groupe de coordination de l'inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) de l'IOMC, a conduit les débats et présenté le sujet. M. J. Harman (Etats-Unis d'Amérique) a présenté le document de travail (IFCS/FORUM III/14w) établi par le groupe de coordination IETMP de l'IOMC. En réunissant des informations sur les produits chimiques par les systèmes de l'IETMP, on peut améliorer la compréhension et la sensibilisation qui à leur tour facilitent la prise de décision. Les avantages des IETMP ont été illustrés par des exemples. M. P. Acquah (Ghana) a présenté un résumé de l'atelier IETMP du Forum III qui a eu lieu le 16 octobre 2000. L'atelier qui a mis l'accent sur les questions IETMP du point de vue des pays en développement et des pays en transition a été parrainé par Environnement Canada, l'UNITAR, l'Association canadienne des Fabricants de Produits chimiques et Enquête pollution.

37. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance et les avantages potentiels des IETMP/inventaires d'émissions comme instruments de gestion de l'environnement et ont noté l'utilité de l'atelier IETMP du Forum III pour la préparation du débat sur la question en plénière. De nombreux intervenants ont insisté sur le fait qu'une clé de la conception et de l'application concluante des IETMP/inventaires d'émissions consiste à faire en sorte que le système réponde à la situation et aux besoins nationaux. En raison du grand intérêt pour la question et du large éventail des occasions présentées pour des mesures de suivi à prendre par tous les partenaires de l'IFCS, un groupe informel a été créé qui a élaboré un plan d'action IETMP/inventaires d'émissions du Forum III joint à l'annexe 7.

38. La recommandation et les mesures, telles qu'elles ont été adoptées, sont présentées dans les priorités d'action au-delà de l'an 2000 (annexe 6) et dans le résumé d'orientation.

Sensibilisation

39. Le Professeur U. Schlottmann (Allemagne) a conduit les débats sur la question qui était coparrainée par l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique. Il a souligné dans ses remarques liminaires que la gestion rationnelle des produits chimiques n'est pas encore considérée comme un problème vraiment prioritaire par les gouvernements, ni d'ailleurs par les organisations internationales de développement, spécialement les donateurs bilatéraux et multilatéraux. Il s'agissait d'entreprendre la mise au point de stratégies qui contribueraient à établir des liens entre

les donateurs et les bénéficiaires potentiels et amélioreraient leur engagement politique au renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Plusieurs orateurs avaient été priés de présenter de brefs exposés faisant état des leçons à tirer de l'expérience passée et de projets en cours afin de mieux faire comprendre le rôle des donateurs et des pays bénéficiaires et la nécessité d'un travail de sensibilisation.

40. Le Dr M. Kern (Allemagne) a résumé les points présentés dans le document de travail (IFCS/FORUM III/15w). Il a noté le rôle de l'IFCS dans la promotion de la sécurité chimique, en particulier pour définir des stratégies contribuant à améliorer l'engagement politique en faveur du renforcement des capacités pour une gestion rationnelle des produits chimiques. Il a souligné combien il était important d'assurer le financement des projets de renforcement des capacités et à lancé un appel en faveur d'un dialogue avec les responsables politiques, les administrateurs et le grand public.

41. Le Dr Siriwat Tiptarodol (Thaïlande) a fourni des informations sur les expériences faites en Thaïlande qui faisaient ressortir l'évolution de la situation en Asie, notamment pour ce qui est de la ratification des conventions et accords internationaux, de la révision de la législation et du renforcement de la société civile. Il a évoqué les forces et les faiblesses des différents acteurs concernés par la sécurité chimique ainsi que les occasions offertes et les défis à relever.

42. Le Dr K. Bláha (République tchèque) a donné une vue d'ensemble des questions qui se posent lorsque les gouvernements des pays en transition veulent accorder un rang de priorité plus élevé à la gestion rationnelle des produits chimiques. Des progrès considérables mais inégaux ont été accomplis dans la région. D'autres efforts sont nécessaires pour reconnaître les raisons profondes des disparités sous-régionales et en tenir compte. Le Dr Bláha a invité les gouvernements, au moyen d'une approche intersectorielle intéressant l'ensemble des parties prenantes, à préparer des profils nationaux et un cadre juridique, ainsi qu'à élaborer des programmes nationaux de sécurité chimique et à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour appliquer la réglementation. Il a invité l'IFCS à prendre activement contact avec les gouvernements de la région au niveau politique le plus élevé.

43. M. V. Vithoontien (Banque mondiale) a présenté les expériences et les leçons tirées de l'élaboration de plans d'action nationaux prévus par le Protocole de Montréal. Il a souligné que la mise au point de plans d'action devait constituer un processus dynamique fondé aussi bien sur des informations utiles que sur l'organisation nécessaire pour suivre les progrès et améliorer les plans. La Banque a récemment engagé un processus d'élaboration d'une stratégie pour l'environnement. Il s'agit d'améliorer la santé des populations en réduisant l'exposition aux facteurs tels que les substances toxiques.

44. Parmi les points soulevés au cours du débat général, on a aussi évoqué la nécessité de créer des synergies et de saisir des occasions de coordination concernant l'application des conventions, de mettre davantage l'accent sur la protection des travailleurs, de favoriser l'accès du public à l'information, de promouvoir activement la diffusion de l'information et de renforcer la participation des ONG.

45. Le Forum III a reconnu que l'IFCS devait jouer un rôle beaucoup plus actif pour faire ressortir l'importance de la gestion des produits chimiques au niveau politique élevé dans les organisations et les gouvernements des pays donateurs comme des pays bénéficiaires. Les recommandations figurant dans le résumé d'orientation ont été adoptées à l'unanimité.

Réseau de renforcement des capacités

46. M. A. Halpaap (UNITAR) a présenté le document de travail sur la mise sur pied d'un réseau de renforcement des capacités pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IFCS/Forum III/12w). Il a évoqué la décision prise à la troisième réunion du groupe intersession (ISG 3) qui a prié l'UNITAR d'élaborer un projet de mandat concernant un réseau de renforcement des capacités. M. Halpaap a résumé les résultats d'une consultation internationale sur le sujet organisée en janvier 2000 avec l'appui financier du Gouvernement suisse. Les participants ont reconnu que le réseau devait comporter un certain nombre de services spécifiques d'échange d'informations dans le domaine de la planification, de l'application, de l'évaluation et de la coordination des projets de renforcement des capacités pour une gestion rationnelle des produits chimiques. La réunion a également accepté un certain nombre de principes directeurs du réseau, notamment l'engagement de privilégier la simplicité et la souplesse et de veiller à ce qu'il n'empiète pas sur le domaine de réseaux plus spécialisés déjà mis en place ou en train de l'être.

47. Les intervenants d'un large éventail de pays, d'organisations et d'organisations non gouvernementales ont indiqué qu'ils appuyaient dans l'ensemble la mise en place du réseau et noté avec satisfaction les préparatifs et les consultations de l'UNITAR à cette intention. L'un des facteurs clés du succès du réseau consistera à assurer une participation active des pays, des organisations internationales, de l'industrie, des syndicats et des groupes d'intérêt public. La FAO a suggéré que l'intitulé du réseau reflète le fait que son objectif primaire est de faciliter l'échange d'informations sur les questions concernant le renforcement des capacités (par exemple réseau d'échange d'informations sur le renforcement des capacités pour une gestion rationnelle des produits chimiques). Pour le PNUE, il était important de lier l'élaboration du réseau aux discussions en cours dans le cadre des négociations en vue d'un instrument obligatoire sur les polluants organiques persistants afin d'établir un réseau d'assistance des capacités concernant les activités de renforcement des capacités sur les POP en vertu de la Convention. Le PNUE a également indiqué que le réseau, opérant dans le cadre de l'IFCS, apporterait une contribution importante à l'application de l'article 16 de la Convention de Rotterdam qui encourage les partenariats en matière de renforcement des capacités en vue de l'application de la Convention.

48. Les recommandations et mesures adoptées à l'unanimité sont présentées dans le résumé d'orientation et les priorités d'action au-delà de l'an 2000 (annexe 6).

Déclaration de Bahia sur la sécurité chimique

49. M. P. Burnett (Australie) a présenté les amendements proposés au projet de Déclaration par le groupe de travail ad hoc en relevant que le texte final était plus court et plus ciblé. Les objectifs clés étaient des versions abrégées de celles figurant dans les priorités d'action. Les amendements supplémentaires acceptés en plénière concernaient notamment la reconnaissance de l'importance d'une aide technique et financière et du transfert de technologie pour atteindre les priorités de l'IFCS, un nouvel engagement en faveur des défis énoncés au chapitre 19 du programme Action 21 et un rapport sur les initiatives de réduction des risques concernant les autres produits chimiques suscitant des préoccupations majeures.

50. Le texte final de la Déclaration de Bahia sur la sécurité chimique, adopté par acclamation, est présenté dans la première section du présent rapport.

Séance d'information :

Harmonisation mondiale des systèmes de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS)

51. Mme A. Sundquist, Vice-Présidente du groupe de coordination de l'IOMC pour l'harmonisation des systèmes de classification des produits chimiques a présenté un exposé sur les progrès accomplis, les prochaines étapes à franchir en vue de l'application et les avantages d'une GHS. Les représentants de l'industrie (M. G. Ethier, Conseil international des Métaux et de l'Environnement), des syndicats (M. R. Green, ICEM), des gouvernements (M. R. Puiatti, Brésil ; le Dr H. Jonai, Japon ; M. A. Fassey, Royaume-Uni) et des organisations internationales (le Dr R. Visser, OCDE, M. A. Halpaap, UNITAR) ont formulé des observations sur l'importance de la GHS de leur point de vue et les problèmes auxquels il fallait faire face. Au cours de la séance d'information, les pays ont été encouragés à préparer l'adoption du système et à définir leurs besoins de renforcement des capacités et d'assistance technique afin d'appliquer la GHS.

52. La GHS deviendra une norme mondiale pratique et cohérente pour la communication concernant les risques chimiques sur le lieu de travail, pour ceux qui participent à des activités liées au travail, pour le système des transports et pour le consommateur. Elle fixera des critères de classification des produits chimiques et des normes de communication de l'information sur les risques chimiques. Elle aura une incidence sur la législation et la réglementation concernant la sécurité chimique dans tous les pays. Elle assurera la cohérence entre l'information dont chaque public cible a besoin, contribuera à la compréhension de l'information sur les risques et simplifiera la production de l'information. Enfin elle renforcera la sécurité d'ensemble pour l'utilisation et la gestion rationnelles des produits chimiques dans le monde entier.

53. Le Forum s'est félicité des progrès accomplis depuis le Forum II. En particulier, un accord est intervenu sur les critères de classification des produits chimiques et sur un mécanisme d'exécution dans le cadre du Conseil économique et social des Nations Unies. Il est indispensable que le document de base prévu sur la GHS réponde aux besoins des différents groupes d'utilisateurs et qu'il repose sur d'autres outils, par exemple des modules d'information et de formation sur Internet et sur des supports plus traditionnels. La GHS devrait pouvoir être entièrement appliquée de manière efficace dans tous les pays comme élément fondamental de la mise au point d'approches permettant de contrôler les risques liés aux produits chimiques. On a relevé qu'il était particulièrement important que les pays en développement et en transition reçoivent un appui approprié et ciblé le plus tôt possible. On a également noté que l'UNITAR et l'OIT avaient accepté de jouer le rôle de chef de file pour encourager et aider les pays à adopter et à appliquer la GHS, fournir une aide appropriée en matière de renforcement des capacités et élaborer les mécanismes et stratégies appropriés pour faire en sorte que les pays intéressés parviennent à un niveau opérationnel.

Election du Bureau de l'IFCS et des membres du Comité permanent du Forum

54. Mme L. Musset (France), Président du Comité de facilitation de l'élection, a présenté les candidatures au Comité permanent du Forum et au Bureau de l'IFCS présentées à partir des groupes régionaux. Le Cameroun, appuyé par les Etats-Unis d'Amérique, a souscrit à la proposition d'attribuer la présidence au Brésil et les vice-présidences à l'Equateur, à la Hongrie, au Japon, au Sénégal et à la Suède. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Le Canada, appuyé par le Brésil, a proposé que les candidatures au Comité permanent du Forum soient

adoptées. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Le Président a remercié le Comité de facilitation de l'élection et a exprimé sa reconnaissance à ceux qui avaient accepté de servir le Forum jusqu'au Forum IV et pendant celui-ci.

55. La composition du Bureau nouvellement élu de l'IFCS et le nom des membres nouvellement élus du Comité permanent du Forum figurent à l'annexe 15.

Prochaines réunions du Forum

56. Le Président a noté deux offres généreuses visant à accueillir le Forum IV en 2003, reçues des Gouvernements de la Hongrie et de la Thaïlande. Par la suite, le Gouvernement hongrois a accepté de modifier son offre de façon à accueillir le Forum V en 2005 ou 2006. Le calendrier suivant a été adopté pour les prochaines réunions de l'IFCS : le Forum IV aura lieu en 2003 en Thaïlande. Le Forum V aura lieu à la fin de l'année 2005 ou en 2006 en Hongrie. Le Forum a exprimé à l'unanimité sa reconnaissance aux Gouvernements hongrois et thaïlandais pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour les travaux de l'IFCS et leur contribution à cet égard.

Clôture du Forum III

57. Les représentants de plusieurs pays et ONG ont remercié et félicité le Président, le Secrétariat, le Gouvernement brésilien et le Comité organisateur local de tous les efforts consentis pour assurer le succès de la réunion. Le Président a remercié les Vice-Présidents, le Secrétaire exécutif, le Secrétariat et tous les responsables des dispositions locales qui avaient garanti la bonne marche des travaux. Il a exprimé la reconnaissance du Forum pour l'hospitalité des autorités du Brésil, de Bahia et de Salvador. Mme I. Teixeira, Ministre de l'Environnement, a prononcé l'allocution de clôture au nom du Gouvernement brésilien. Elle a souligné l'importance du travail accompli pendant les séances du Forum III et les succès obtenus en matière de sécurité chimique. Elle a également noté que les stratégies de gestion rationnelle des produits chimiques élaborées au cours du Forum III non seulement encourageraient le gouvernement brésilien à poursuivre son action en matière de politique de l'environnement mais constitueraient une importante étape en vue de la sécurité chimique mondiale. En conclusion, Mme Teixeira a remercié le Président, les Vice-Présidents et les participants des efforts consentis pour réaliser cet objectif important.

58. Le Président, M. J. R. Hickman, relevant que son mandat venait à expiration, a présenté ses meilleurs vœux de succès à M. H. B. Cavalcanti qui devait lui succéder en lui souhaitant la bienvenue. M. Cavalcanti a rendu hommage à ses prédécesseurs le Dr G. Bengtsson et M. J. R. Hickman dont il a loué la direction efficace. Il a exprimé ses remerciements aux nouveaux membres du Comité permanent du Forum qui étaient désireux d'appuyer et de promouvoir activement les buts de l'IFCS.

59. M. J. R. Hickman a souhaité aux participants un bon voyage de retour dans leurs pays et a déclaré clos les travaux du Forum III.